



10 août 2015

(15-4083)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1.	Membre notifiant: <u>INDE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2.	Organisme responsable: <i>Food Safety and Standards Authority of India - FSSAI</i> (Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3.	Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Huile végétale comestible / graisse végétale comestible
5.	Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Food Safety and Standards (Packaging and Labelling) Amendment Regulation, 2015 dated 5 June 2015</i> (Règlement de 2015, daté du 5 juin 2015, modifiant le Règlement sur l'innocuité des aliments et les normes alimentaires (emballage et étiquetage)), 4 pages, en anglais
6.	Teneur: Le Règlement de 2015 modifiant le Règlement sur l'innocuité des aliments et les normes alimentaires (emballage et étiquetage) indique les noms de classes et la mention à faire figurer sur les étiquettes de l'huile végétale comestible / de la graisse végétale comestible et modifie les normes [Règlement de 2011 sur l'innocuité des aliments et les normes alimentaires (emballage et étiquetage)].
7.	Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Innocuité des produits alimentaires
8.	Documents pertinents: Journal officiel (<i>Gazette of India Extraordinary</i>), partie III - section 4(i), 5 juin 2015 (disponible en anglais et en hindi)
9.	Date projetée pour l'adoption: À déterminer Date projetée pour l'entrée en vigueur: À déterminer
10.	Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de distribution de la notification

11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

Site Web de l'Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde: <http://www.fssai.gov.in/>

Mr P. Karthikeyan
Assistant Director
SPS Enquiry Point
Food Safety and Standards Authority of India (FSSAI)
FDA Bhawan, Kotla Road
New Delhi - 110002 (Inde)

Téléphone: + (011) 23237419
Fax: + (011) 23220994
Courrier électronique: baranip@yahoo.com
Site Web: <http://www.fssai.gov.in/>